- VOLS COMMIS A L'OCCASION DES FUNÉ-RAILLES DE L'EX-EMPEREUR. — On lit dans l'Evening Standard du 18

Hier, devant les magistrats du comté, siégeant à Sideup Kent, deux individus ont comparu sous la prévention d'avoir volé la montre d'un individu dans la foule, rangée en haie sur le passage du cortége funèbre. On a trouvé, dans un cabaret de Chislehurst, deux individus en possession de la montre; ils ent été renvoyés devant les prochaines assises de Kent.

La police a été prévenue aussi d'un vol considérable de bijoux, commis à l'occasion des funérailles. Il paraît que le valet de chambre de l'empereur, M. Pierre G. Vincent, demeurait depuis quelque temps chez M. William Smith, drapier, royal Parade, Chislehurst; mercredi matin, le valet de chambre et tous les locataires sont sortis pour assister aux funérailles impériales. A · leur retour, Mme Vincent s'est aperçue que pendant leur absence, on avait volé six montres d'or; quelques-unes étaient des montres de cérémonie ayant appartenu à l'empereur; puis une montre d'argent, une paire de bracelets en or, une paire de boucles d'oreilles en or; une épingle d'or; une médaille en or : des pièces de monnaie francaise et quatre colliers. Aucune des portes et fenètres de la maison n'avait été forcée, parait-il. On suppose que les voleurs ont dù se servir des fausses clefs et qu'ils savaient par oul dire à quel endroit se trouvaient les bijoux. La police a fait tout au monde jusqu'ici pour retrouver les objets volés; elle n'y a pas réussi encore. Les montres de cérémonie de l'empereur portent la couronne impériale avec des inscriptions gravées. Tous ces objets ont une valeur pécuniaire considérable. Quelques uns, à titre de cadeaux reçus de l'empereur, avaient pour leurs propriétaires une double valeur; c'étaient des souvenirs.



Les meilleures machines à coudre sont celles de la Maison Elias Howe (*) 17, rue de la gare, à Dépôts dans les meil-

Dernières Nouvelles

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 20 janvier.

M. le président de la République aurait écrit là la commission des Trente pour démontrer la nécessité d'arriver à une prompte solution.

Cette lettre du président de la République aurait été écrite après l'entretien qu'il a eu avec un membre de la minorité de la commission.

La commission se réunit aujourd'hui à midi et demi.

Il se pourrait donc que M. Thiers fut

invité à s'y rendre dans la seconde partie de la seance qu'elle tiendra. Un violent orage accompagné de tonnerre et de grèle, a éclaté hier soir

vers 8 1/2. En un instant les rues sont devenues désertes. Une forte pluie est ensuite tombée et, vers 10 heures l'orage etait terminé. Ce matin il fait encore grand vent.

On assure que le comte Schouvaloff a échoué dans sa mission de marier la grande duchesse Marie, fille du Czar, avec le prince Arthur.

On continue d'assurer dans les cercles légitimistes que le comte de Paris est à la veille de partir pour aller rendre visite au comte de Chambord.

On écrit de Versailles:

« Dans la réunion tenue aujourd'hui, à Paris, par la gauche républicaine, les membres de la minorité de la commission des Trente ont rendu compte de leur présente entrevue avec M. Thiers. Ils ont constaté que le président de la République maintenait son droit d'intervenir dans toute interpellation sur des questions intérieures ou extérieures, touchantà la politique générale du gouvernement.

»La plupart des orateurs ont émis l'opinion que M. Thiers avait fait trop de concessions à la droite, mais ils se sont montrés disposés à appuyer le gouver-nement, tant que la République ne leur paraitrait pas compromise.

»La réunion du centre droit s'est occupée spécialement de l'interpellation Johnston. Plusieurs membres ont fait ressortir que, même en admettant la légalité des circulaires de M. Jules Simon, celui-ci était encore blamable pour avoir accompli à l'improviste et sans avoir pris l'avis des personnes compétentes, des innovations d'un caractère aussi grave et aussi général.

»Ce matin, à dix heures et demie, a été célébré à l'église de Rueil un service pour le repos de l'âme des soldats français qui ont succombé à la bataille du 19 janvier 1871. La porte principale de l'église était tendue de noir et ornée de drapeaux. Un catafalque se trouvait au milieu de la nesqui était également tendue

de noir et ornée.

» Une messe en musique avec accompagnement d'orgue et de chant, a été célébrée par le curé de Rueil et ses

vicaires. » Le général Blot, son aide-de-camp et plusieurs officiers étaient placés à gauche du maître-autel. Le maire, le conseil municipal et plusieurs nota bilités de l'endroit étaient à droite.

Le premier vicaire est monté en chaire, et dans quelques paroles bien senties a rendu hommage aux braves

tombés au champ d'honneur.

• Après l'allocution, une quête a été faite en faveur des orphelins des militaires du département de la Seine.

• Le service d'honneur était fait par une compagnie du 104° de ligne et par ia compagnie des sapeurs-pompiers de Rueil. La cérémonie était terminée à midi.»

Londres, 19 janvier. Le congrès des associations ouvrières à Leeds s'est termine hier. Il a adopté des résolutions condamnant commo nuisible aux intérêts des ouvriers la vente d'articles fabriqués dans les prisons, et recommandant un mouvement pour l'élection de représentants des classes ouvrières au Parlement.

Le congrès a aussi recommandé le système des arbitrages pour les différends entre les nations. Il a proposé dans ce but d'adresser au Parlement un mémoire qui conseillerait l'établissement d'an Code de lois internationales et d'un tribunal international.

Saint-Pétersbourg, 19 janvier. Le budget de l'Empire pour 1873 a été public. Les recettes sont évaluées à 517,349,834 roubles et les dépenses à 517,322,162. Il y aurait donc un excédent de recettes de 27,672 roubles.

BOURSE DE PARIS

| 4 0/0 | 54 25 |
|---------------|--------|
| 3 1/2 | 78 75 |
| Emprunt 1871 | 86 60 |
| Emprunt 1872 | 88 60 |
| DU 20 JANVIER | |
| 3 0/0 | 54 25 |
| 4 1/2 | 79 >> |
| Emprunt 1871 | 86 60 |
| E | 00 011 |

COMMERCE

DÉPÈCHES PARTICULIÈRES DU Journal de

Liverpool, 18 janvier. Ouverture : Marché lourd. Ventes probables 8000 balles; Importations 7000; Upland 9 7/8 — Orléans 10 3/16

Liverpool, 18 janvier. Blanchies, couramment offertes aux prix précédents. Fil : demande active continue aux prix élevés; stock insignifiant.

Lin: tendance à l'hausse Marché aux cotons; cloture disponible lourd; livrable reculant.

Vendu 8,000 balles dont 1,000 pour la

spéculation et l'exportation. New-York, 17 janvier. Agio sur or, clôture plus haut plus bas 112 5/8 Change sur Londres

| Recettes manquent. | |
|-------------------------|----------|
| | |
| New-York, 18 | janvier. |
| Agio sur or, clôture | 113 1/8 |
| plus haut | 113 1/3 |
| » plus bas | 112 5/8 |
| Change sur Londres | 109 3/8 |
| » Paris | 523 3/4 |
| Coton | 20 5/8 |
| Recettes du jour | 15,000 |
| dº de la semain€ | 135,000 |
| Export. pour Angleterre | 77,000 |
| do pour le Continent | 21,000 |
| Stock | 529,000 |
| | |

Calcutta, 17 janvier. Cotons : Fair Fengale 15 Rs.

Avis divers

HAVRE, samedi 18 janvier 1863. — Cotons : Les avis de l'extérieur venant toujours froids, notre marché reste très-languissant et bien que dans l'ensemble les prix soient favorables aux acheteurs, on ne peut cons-tater de baisse sensible. Nous notons environ 559 b., majeure partie en Amérique, des Sorocaba à 120 fr., et quelques lotins de Surate et Cocanadah,

ll n'est toujours question d'aucune affaire A terme, il s'est traité passablement de

Louisiane à 118 fr. sur les mois de mars à Le marché anglais vient encore froid et en

Aux Etats-Unis, les marchés de New-York et de New-Orléans sont plus chers de 1/8 c. et 1 fr. respectivement, tandis que Savan-nah a perdu 50 centimes.

Nous cotons: Très ord. Louisiane Low Midd. L* en mer (suiv.dist). 124/125 — dito en charge 121/122 — Ordinaire Fernambourg Bon ordinaire Oomra New Oomra, en charge et en mer. Bon ordin. Tinnivelly 93 -Ordinaire Cocanadah 77 --Bon ordinaire Bengale MARSEILLE, 18 janvier 1873. — (Revue hebdomadaire).— Laines: La demande de

la fabrique n'a pas égalé nos arrivages; des le milieu du mois de mai, notre stock attei-gnait 25,000 balles, et, depuis il a parfois touché le chiffre de 40,000 balles; il est aujourd'hui de 36,550 balles contre 6,000 b. a pareille époque 1872; les cours actuels, selon qualité et provenance, sont de 10 à 15 0/0 au-dessous de ceux de l'an dernier.

Comme chiffre d'importation, nous avons gagné sur l'année précédente environ 55,000 balles, car il atteint celui de 180,000 balles contre 125,000 balles en 1871.

Nous venous de terminer une semaine d'une assez grande activité, et malgré l'annonce d'une enchère qui devient chaque jour plus importante, le chiffre des transactions s'est encore élevé à 1,783 balles. Nos arrivages allant en diminuant, notre stock a un peu paissé; il est aujourd'hui de 35,875 balles.

La vente publique de Bordeaux, tant en laines qu'en peaux en laine de la Plata, qui eu lieu cette semaine, a pleinement réussi; et sauf les parties défectueuses qui ont éprou-vé de 10 à 15 centimes de baisse, presque tout s'est vendu au cours de la vente de

Le mouvement commercial de cette semaine se résume comme suit :

1783 balles vendues.

1346 bal. arrivées pour notre place. Notre stock s'élève à 35,875 balles. Détail des ventes de la semaine Balles

Balles les 30 kil. 472 Georgie 2^{m*} tonte : agneaux, à fr. 130 ; blanc, à fr. 120 ; gris, à fr. 90, net. 270 Mazagan, à fr. 90. 422 Constantine et colons, de fr. 95 à

186 Alger diverses, divers prix.

110 Kassapbachi : fine, de fr. 135 à 150;

110 Kassapbachi : fine, de fr. 135 à 150;

110 Massapbachi : fine, de fr. 135 à 150;

111 Vale general : fr. 110.

17 Volo commune, å fr. 105. 10 Tunis suint, å fr. 87 50. 34 Donskoy lavée N. G. å fr. 2 05, net, le kilog. 33 Mérinos Russie AAA et AA, à fr. 7,

20 Khorassan lavée, à fr. 2

21 morceaux Syrie, à fr. 1 20. 11 Pelade Volo blanche, à fr. 2.50, net. 15 Pelade et agneaux Syrie, divers prix. 80 Diverses, divers prix.

Cotons : Le marché a été très-calme pendant la semaine.— A la clòture la tendance est très-faible ainsi que l'indiquent les venest tres-taible afins que l'indiquent les ven-tes ci-après. — Ou a pris : 16 b. Perse, à fr. 65 ; 29 b. Tarsous vieux, à fr. 65 ; 5000 kil. Pirée, à fr. 110 ; 34 b. Idelep, à fr. 70 ; 16 b. Tarsous à fr. 82 50, les 50 kil.,

conditions ordinaires.

Soies et cocons: On a vendu pendant la

semaine:
6 balles soie filature Brousse, de fr. 100 50 à 107; 8 b. dito Syrie, de fr. 83 à 93; 2 b. dito Grèce, à fr 90; 2 b. dito Bengale, à fr. 50; 5 b. dito Ardassine, de fr. 40 à 53 50; 15 b. dito Seithwen, de fr. 34 à 46; -5800 kil. cocons jaunes et blancs de Nouka. de fr. 11 65 à 14 25 ; 35000 kil, dite ja-ponais verts de Nouka, de fr. 11 50 à 14 ; 4000 kil, dite Italie et Espagne, de fr. 24 4000 kil. dito Italie et Espage, de 17. 24. 50 à 26 b. 4; 4800 kil. dito dito Spice et Smyrne, de fr. 24 à 24 75; 3000 kil. dito dito Salonique, de fr. 22 25 à 24 50 b. 4; 500 kil. dito blancs Grèce, à fr. 20 50; 300 kil. dito jaunes Alger, à fr. 27; 4500 kil. firsons Toscane, à fr. 17; 8000 kil. dito Syrie, à grand kil. dito Syrie, à fr. 27; 2500 kil. dito Syrie, à fr. 4 75; 500 kil. dito Syrie dito Syrie dito su dito Syrie dito Syrie dito su dito Syrie dito su dito Syrie dito su dit fr. 11 25 ; 25000 kil. dito Korassan, à fr. 6 50 500 kil. dito Chine, à fr. 6 50 ; 4000

kil. cocons doubles, à fr. 5 90 ; 1200 kil.
dito percés div., de fr. 8 à 10 50.
Arrivages : 7 balles filature Espagne; 17
b. dito Syrie ; 15 b. dito Brousse ; 12 b. dito Salonique et Morée ; 5 b. accoulis ; 65,000 kil. cocons Nouka ; 1700 kil. dite Andrinople et Syrie; 2500 kil. dito Salo-nique; 181 balles frisons Perce en boules; 148 b. déchets divers.

Voici le relevé des opérations de la con dition des soies ; du 11 au 17 janvier : Bal-lots conditionnés 70, dont 2 Brousse, 15 Levant, 5 Chine, 6 Bengale, 1 Japon et 41 échantillons du poids total de kil. 2215.55— Ballots pesés, 12 Chine, du poids total de kil. 661.20.

Le nombre des opérations de titrage a été de 20 :

Le nombre des essais de cocons a été

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. — Direction de M. Ch. Andraud.

Aujourd'hui lundi 21 janvier 1873

Deuxième représentation de La belle Hélène, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach. M. Ch. Andraud, Paris, fils du roi Priam;

M. Ch. Andraud, Paris, fils du roi Priam;
Mile A. Marius, Hélène, reine de Sparte;
M. H. Cadinot, Calchas, grand augure de
Jupiter; MM. Scarlat; Ménélas, roi de Sparte, Jupiter; MM. Scarlatt Meneias, foi de Spatte, Max, Agamemnon, rois des rois; Dublaux, Achille, roi de Phitotide; Valette, Ajax 1^{er}, roi de Salamine; M¹⁰ Arthe, Oreste, fils d'Agamemnon; M^{mos} Andraud. Parthœnis, Hétaîre; Destrée, Lœna, Hétaîre, Cadinot, Bacchis, suivante Hélène.

MM. Anghell Ajax, 2^{me} roi des Locriens; Lemaistre, Philocome, pi posé au tonnerre; Ludovic, Entyclès; forgerons, gardes, esclaves, musiciens, pleureuses, suivantes.

esclaves, musiciens, pleureuses, 1° acte, l'Oracle.— 2° acte, le Jeu de l'oie.— 3° acte, la galère de Vénus. Costumes neufs dessinés et faits par M.

Lemaistre ; orchestre de 12 musiciens dirigé par M. Hermann.

Une femme qui bégaie, vaudeville nouveau en un acte de M. Jules Renard. MM. Valette, Mignot; Dublaux, Sala-din; Anghel, Vandoré; M^{mes} Marthe, Ma-rielle; Marius, Popolto.

Bureaux à 7 heures. Rideau à 7 h. 1/2.

Ordre du spectacle : 1º Une femme qui hégaie ; 2º à 8 h. 1/2 la belle Hélène.

Jeudi, 24 janvier. — A la demando générale, Les Enfants, comédie en 3 actes du Théâtre français.

25 janvier, représentation Samedi extraordinaire, au béne Marius, grand premier rôle. bénéfice de

ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE
Auguste FERON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille Représentation de l'Assuré (sans frais pour l'Assuré)

près toutes les Compagnites
dans toutes les opérations d'Assurances;

Polices, Renouvellements, Avenants, ste.

The Continental Winegrowers Association, Limited, 2. Crown Buildings, Queen Victoria Street (City), à Londres.— Réunion des propriétaires des grand-rûs de la Gironde, de la Bourgogne et de la Champagne.— Cette Compagnie est une Compagnie de ca-pitalisés et de propriétaires de vignobles, qui est sous le patronage de la plus haute aristocratie anglaise, et qui va exploiter en Angleterre le commerce des vins de France, de manière à y tuer le trafic des vins frelatés, et à mettre à la portée de chacun la consommation des vins naturels et bons, depuis les plus renommés et les plus goûtés.

Toute le presse anglés a adriquit à l'ini-Toute la presse angli ise a adplaudi à l'initiative intelligente des fondateurs de la Société The Continental Winegrowers Association. Limited, qui sont des hommes pra-iques et possédant pour cet objet les capaiques et possédant pour cet objet les capa-cités et l'expérience nécessaires pour bien goûter, qui est une des conditious impor-tantes de l'affaire des vins.— Le titre de cette Société est heurenx, l'idée est bonne, le projet est réalisé et appelé à développer le commerce vinicole en Angleterre. Nous ne pouvous que leur prédire le succès. 3294

GUANO DU PÉROU

MM. Dreyfus frères et Co. 21. boulevard Haussmann, agents financiers du gouverne-ment Péruvien et concessionnaires du Guano du Pérou, nous prient d'insérer la circulaire suivante:

Paris, le 1er janvier 1873.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en vertu d'un contrat passé

entre le GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU et notre maison, nous sommes, à partir de ce jour, uniques détenteurs du guano du pérou, et avons seuls le droit de vendre cet engrais dans toute l'Europe et

Les importations sont faites directement

Les prix fixés par le Gouvernement Péru-vien, équivalant à 13 liv. en Angleterre, au change de 25 fr. 50, sont, pour la France : 331fr. 50 pris en quantité de 30 ton-

nes et au-dessus. 361 fr. 50 pris en qualité moindre, par tonne de 1,000 kilogrammes poids brut, dans un de nos dépôts ci-après désignés.

La Guano sera livrá en saes plombés, et il ne sera pas vendu moins d'un sac. Le paiement sera fait au comptant, sans scompte, contre l'ordre de livraison.

Les frais d'enlèvement des magasins seront à la charge de l'acheteur.

Celui-ci devra prendre immédiatement livraison du Guano, qui, à partir de ce mo-meut, sera entièrement à ses risques.

Toute faculté étairt réservée à l'acheteur d'examiner le Guano dans les magasins et d'assister au pesage, auune réclamation ne sera admise après la livraison.

Toutes les mesures ont été prises pour que le Cuano arrive pur et tel qu'il sort du navire entre les mains de l'acheteur. Tous les sac sont scellés d'un plomb à l'empreinte ci-dessous, déposée au Tribunal de Com-merce de la Seine :





L'acheteur doit donc exiger que la sac porte bien cette marque.

Nous emploierons, dans l'intérêt des Agriculteurs et des Marchands de bonne foi, tous les moyens qui sont en netre pouvoir pour empêcher les fraudes et les falsifications de toutes sortes, et nous comptonsavec confiance sur leur concours pour seconder nos efforts.

A cet effet, nous ferons signer aux acheteurs une convention, dout nous annexons une copie à la présente circulaire, et dans le cas où nous constaterions de la part de ceux-ci une violation de cette convention, nous nous réservons le droit de na plus leur vendre, et d'annencer publiquement cette dé-

L'Agriculteu qui s'adresse à un intermé-diaire pour avoir du Guano, trouvera dans cette circulaire le prix que celui-ci nous a payé; il pourra ainsi savoir si le prix qu'il a payé à son tour, augmenté des frais de transport, laisse à l'intermédiaire un bénéfice raisonnable; un prix trop réduit devra donc faire présumer l'existence d'une fraude, contre laquelle l'Agriculteur pourra prendre ses précautions. Nos agents dans les dépôts établis jusqu'à

jour sont : MM. C. Bourdon et Co, à Dunkerque ;

au Havre; à Nantes et a Saint-E. FICQUET, Léon RUSSEIL. Nazaire:

Adolphe Boulan, à Bordeaux. Nous nous proposons d'établir des dépôts, soit dans d'autres ports, soit dans l'intérieur de la France, au fur et à mesure que nous en constaterous le besoin.

Nous avons l'honneur, M. presenter nos salutations empressées, DREYFUS FRERES ET Co.

M

Je m'engage par la présente à ne falsifier ni altérer, de quelque manière que ce soit, le Guano du Pérou que vous me livrerez, mais de le revendre pur et tel que je l'au-rai reçu, pour les besoins de l'agriculture. Je m'encage aussi, pour moi et mes ache Je m'engage aussi, pour moi et mes ache-teurs, à n'exporter, ni vendre pour l'expor-tation à l'étranger, le Guano du Péron, sans votre consentement par écrit.

Dans le cas où, moi on mes acheteurs, nous ne tiendrions pas ces engagements, yous aurez la faculté de me refuser la vente du Guano du Pérou, ou la livraison de ce-lui que vous m'auriez déjà vendu, et d'an-neucer publiquement votre refus.

Agrees, ote.